

La valeur économique du paysage

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1576

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La valeur économique du paysage

**On accuse les paysans d'être improductifs.
C'est oublier à tort la portée écologique de leur travail.**

Beat Kappeler, chroniqueur pour *Le Temps* et la *NZZ*, a semé le trouble en calculant le taux de productivité d'un paysan qui travaille à temps plein. Il obtient un chiffre ridiculement bas, bien inférieur à celui d'un manœuvre, d'une coiffeuse, etc... Il a expliqué son calcul simple dans *Le Temps* du 11 octobre: partir de la valeur brute de la production agricole, chiffre officiel, calculer la valeur nette en déduisant les subventions et les provisions, et diviser par le nombre de travailleurs.

Les responsables paysans ont répliqué que ce calcul ne tenait pas compte du rôle multifonctionnel dévolu à l'agriculture, notamment celui de l'entretien du paysage, tâche qui est la sauvegarde d'un patrimoine collectif.

Mais cette qualité est-elle mesurable? On se heurte à l'une des limites du calcul économique et des données du produit

intérieur brut (PIB). Rappelons, dans ce débat souvent évoqué dans *DP*, un exemple classique. Si une villa était construite en pleine pente des vignobles du Lavaux, le coût des travaux serait pris en compte dans la croissance (PIB), mais les dégâts à l'environnement et au patrimoine ne seraient pas mesurés. La perte considérable ne serait enregistrée par aucun indicateur.

Les coûts du paysage

Pourtant, dans le cas de la productivité paysanne, un calcul serait possible. Si l'entretien du paysage est une tâche qu'exige la collectivité, il faudrait compter à combien reviendrait ce travail s'il était accompli par des «jardiniers» spécialisés, libérés de tout souci de récolte et de rendement. Si ce calcul théorique pouvait être établi, il augmenterait d'autant la productivité paysanne puisque les agri-

culteurs assument cette tâche.

Les subventions ont notamment pour rôle de rétribuer ce travail. Correspondent-elles au coût de l'entretien du paysage? Partiellement en tout cas. Les subventions particulièrement élevées pour l'agriculture de montagne correspondent au coût que représenterait un entretien «jardinier» de sites d'accès aussi difficiles.

Quoi qu'il en soit, la restructuration de l'agriculture est en marche. Ce qui compte, c'est son accompagnement à la fois social - à quelles conditions sortir de la profession? comment favoriser une retraite anticipée? - financier - vente des domaines et désendettement - et professionnel - comment gagner des marchés ou des niches d'excellence? Pour quatre ans, jusqu'en 2007, l'agriculture dispose d'un crédit fédéral de quatorze milliards. C'est un délai court pour préparer et accompagner sa mutation. ag

Affiches contre le racisme

Les préjugés des préjugés

Sigi Feigel, président de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) se réjouit des réactions contrastées que la nouvelle campagne suscite, puisque choquer, déstabiliser et provoquer le débat est le but avoué des affiches placardées un peu partout en Suisse. Pensées pour plaire à un public jeune et faire réagir les indifférents, elles semblent surtout répondre aux campagnes coup de poing de l'UDC, qui placardait il y a peu «Kosovo Albaner NEIN» sur les murs zurichois pour refuser la mise en place d'un réseau d'entra-

de. Utiliser les armes de l'adversaire pour mieux défendre ses propres valeurs est une stratégie courante, encore faut-il que le message soit compris. Et c'est bien ce qui est reproché à ces affiches en Suisse romande. Elles ne défendraient pas les valeurs antiracistes, mais feraient le lit de ceux qui croient que ces clichés sont drôles ou, pire, réalistes. Que font les Thaïlandaises la nuit venue? Que font les Noirs à midi avec leur femme? Comment les Juifs gagnent-ils leur argent? Ces questions ne sont pas dérangeantes en soi, mais les

réponses qu'elles insinuent le sont d'autant plus qu'elles nous prennent en flagrant délit de préjugés racistes. Le texte en petit caractère affirmant que les Thaïlandaises, les Noirs et les Juifs agissent comme tout le monde, mettrait fin à notre malaise, si les caricatures illustrant les affiches ne le contredisaient pas. Un Juif au nez crochu ou un Noir au nez épaté, au milieu des palmiers et des bananes, peuvent-ils vraiment être «comme tout le monde»? *cf*

Les affiches sont visibles sur www.gra.ch

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Gérard Escher (ge)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Jean-Yves Pidoux
Olivier Simioni (os)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch